

Le 26 octobre 2012, 17 h 30

INFORMATION REGLEMENTEE

COMMUNIQUE DE PRESSE¹

**Déclaration intermédiaire
Portant sur le 2^{ème} semestre 2012**

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Rosier sur le 3^{ème} trimestre s'élève à 72,8 millions €, en hausse de 14 % par rapport à celui du 3^{ème} trimestre 2011. Cette progression provient principalement de l'augmentation des volumes (+ 11 %) et dans une moindre mesure de celle des prix unitaires (+ 3 %).

En cumul annuel, malgré une baisse des quantités de 7 % par rapport à l'année précédente, le chiffre d'affaires progresse de 2 % pour atteindre 202,0 millions € à fin septembre 2012. Celui-ci a été réalisé à hauteur de 46 % en Europe et de 54 % à la Grande exportation ; en 2011, ces pourcentages étaient respectivement de 63 % et de 37 %. L'importance relative de la Grande Exportation en 2012 traduit le résultat des efforts commerciaux importants que nous avons réalisés afin de compenser la faiblesse, que nous espérons temporaire, du marché Européen.

Comme annoncé précédemment, les marges unitaires du 3^{ème} trimestre s'inscrivent en retrait par rapport à la moyenne historique du fait de la faiblesse des prix des fertilisants d'automne (PK) en Europe ; les marges obtenues à la Grande Export ont contribué à contrebalancer cet effet.

Le résultat d'exploitation du 3^{ème} trimestre 2012 se monte à 0,6 million €, contre 1,3 million € sur la même période de 2011. En cumul sur l'année 2012, ce résultat ressort à 1,3 million €, en nette diminution par rapport à celui de 2011 qui était de 6,5 millions €.

Compte tenu de notre carnet de commandes actuel, nous prévoyons réaliser sur le 4^{ème} trimestre un volume de livraisons supérieur à celui de 2011. Celles-ci devraient générer des résultats supérieurs à ceux du 3^{ème} trimestre 2012 sans toutefois atteindre les niveaux de 2011 qui incluaient des éléments non récurrents pour 0,9 million €.

Compte tenu de tous ces éléments, nous confirmons que le résultat de l'année 2012, tout en restant positif, sera significativement inférieur à celui de l'année passée.



Daniel Richir
CEO Groupe Rosier

¹ Les éléments financiers figurant dans ce communiqué sont établis suivant les normes IFRS et n'ont pas été audités par le Commissaire.